Docusign Envelope ID: EEF53EA4-64E2-4EE9-8569-6994A6ABB221

AB TRANSPORTS
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 3.000 €
Siège social : Zone Artisanale du Pardy
01480 FRANS

843 411 786 R.C.S. BOURG-EN-BRESSE

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 1er AVRIL 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX
LE PREMIER AVRIL

Monsieur **Anthony BARBOSA**, Associé Unique, propriétaire des 300 parts sociales composant le capital social de la société AB TRANSPORTS,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Nomination d'un co-gérant
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique,

1/ DECIDE, de nommer, pour une durée de SIX (6) mois, soit jusqu'au 30 septembre 2026, en qualité de co-gérant :

M. Yoann BEROUD
Né le 19 novembre 1984 à ROANNE (42)
De nationalité Française
Demeurant 22, Le Clos du Village - 01480 FAREINS

Ce dernier exercera ses fonctions de co-gérant de la Société dans le respect des dispositions statutaires. Néanmoins, M. Yoann BEROUD, en sa qualité de co-gérant, ne pourra pas, sans l'autorisation préalable du/des co-gérant(s), prendre les décisions suivantes :

- Toute décision de prise de participation, de cession ou modification de quelque nature que ce soit d'une participation dans une filiale ;
- Toute création de filiale ;
- Tout investissement ou désinvestissement supérieur à 1.000 euros,
- Tous prêts, autorisation de crédit, emprunt ou cautionnements sous quelque forme que ce soit ;
- Toute modification des emprunts et des garanties bénéficiant à la Société ;
- Toutes décisions exceptionnelles, stratégiques et/ou de nature à modifier significativement le fonctionnement de la société ou de ses filiales et/ou la nature et l'étendue de leurs activités ;
- Toute cession d'actifs incorporels et corporels de quelque montant que ce soit :
- Toute acquisition ou cession d'un fonds de commerce ou d'éléments du fonds de commerce ;

Docusign Envelope ID: EEF53EA4-64E2-4EE9-8569-6994A6ABB221

- Toute prise ou mise en location-gérance d'un fonds de commerce ;
- Toute décision relative à l'octroi par la Société de garantie (aval, caution, garantie, nantissement, hypothèque…) :
- La conclusion de tout accord ou contrat engageant la Société pour un montant supérieur à 1.000 € :
- Toute modification dans les méthodes d'évaluation ou de présentation des comptes sociaux ;
- Toute décision d'engager la Société dans une instance juridictionnelle de tout type et de toute décision de conclure un accord transactionnel pour le compte de la Société ;
- Mise en place ou modification de tout plan d'intéressement, d'épargne d'entreprise, d'abondement concernant la Société ;
- Conclusion de tout accord ou contrat avec tout associé direct ou indirect, tout mandataire social de la Société, ainsi que les membres de la famille de ces personnes ;
- Recrutement, rémunération, licenciement ou la conclusion d'une convention de rupture homologuée, modifications du contrat de travail ou d'emploi de tous salariés de la Société ;
- Conclusion de tout contrat de bail ou de crédit-bail.

A cet effet, le M. Yoann BEROUD, en sa qualité de co-gérant, s'engage expressément, de manière ferme et irrévocable, dans la mesure de ses pouvoirs, à n'adopter que des décisions qui auront été préalablement autorisée par l'(les) autre(s) co-gérant(s).

Toute décision de la Société prise en violation de ce qui précède engagera la responsabilité personnelle de M. Yoann BEROUD vis-à-vis de l'(les) autre(s) co-gérant(s) et de la Société qui devra alors indemniser ce(s) derniers de leur entier préjudice.

[-]

M. Yoann BEROUD déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et ne faire l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilité l'interdisant d'exercer lesdites fonctions.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique,

DELEGUE tous pouvoirs au porteur d'un copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique Gérant.

Certifié conforme
Le Gérant

Signé par :
Anthony BARBOSA
3D0AA93EC07F476...